

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-BOULE	PARIS et les autres Départements
UN AN..... 8 fr.	ANNONCES : LA LIGNE 20 c	UN AN 8 fr. 50

ÉGROS DE LA SEMAINE

14 Novembre — Guillaume II a présidé la séance d'ouverture du Landtag prussien et prononcé un discours d'un caractère entièrement pacifique. L'empereur a tenu un langage analogue aux délégués du Reichstag, en les entretenant des questions économiques et sociales qui réclament leurs soins.

— A la suite de l'indiscrétion d'un journaliste, qui avait interviewé les jurés désignés pour siéger dans l'affaire Gouffé, ces jurés sont frappés en bloc de récusation et l'affaire est reculée à un mois.

— Incendie à Calais. Deux enfants sont horriblement brûlés.

— Drame conjugal à la Villette. Deux victimes.

15 Novembre — Le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et de Tunis a proclamé dans un discours prononcé à un banquet offert à l'amiral Duperré et à ses officiers, la nécessité patriotique qui s'impose à tous les Français d'une adhésion sincère aux institutions républicaines.

— La découverte du vaccin anti-tuberculeux, par le professeur allemand Koch se confirme par des faits surprenants.

— Krach de la grande maison de banque Baring frères, de Londres. Ce colossal sinistre financier sera atténué par l'intervention de la Banque d'Angleterre et des grandes puissances financières de plusieurs Etats.

15 Novembre — Le gouvernement autorise la banque de France à prêter 75 millions en or à la Banque d'Angleterre, pour l'aider à conjurer les conséquences du désastre financier de la fameuse maison de Banque Baring frères.

— 30 candidats se présentent au scrutin du quartier de Clignancourt, à Paris, pour l'élection d'un député, il y a ballottage.

— Double assassinat à Bouffry (Loir-et-Cher).

17 Novembre — La révolution tentée au Honduras, dans la forme classique du pronunciamiento, par le général Sanchez a avorté et a été noyée dans le sang. Sanchez et son état-major ont été fusillés sommairement par le président Bogran, victorieux de l'émeute.

— Une épidémie de suicides a sévi à Lyon pendant cette journée; un soldat et trois autres individus se sont brûlés la cervelle, deux autres se sont pendus; enfin une jeune femme s'est jetée dans le Rhône.

— Incendie considérable dans une Stéarinerie de Dijon.

18 Novembre — Mystérieux assassinat du général russe de Seliverstoff, à l'hôtel de Bade, à Paris. On a lieu de se croire en présence d'un attentat nihiliste.

— Arrestation à Paris de deux employés de la trésorerie de la Gironde ayant détourné pour 150,000 fr. de coupons de rentes. Un troisième complice est en fuite.

19 Novembre — Arrestation à Belfort, d'un employé d'octroi accusé d'espionnage au service de l'Allemagne

— Double assassinat à Grézin (Ain) sur la frontière Suisse

20 Novembre — Séance publique annuelle de l'Académie française, sous la présidence de M. Léon Say.

M. Camille Doucet annonce qu'une statue sera bientôt élevée à la mémoire de M. de Montyon

— Exposition de Chrysanthèmes à Paris.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Vendredi dernier ont eu lieu les obsèques de M. Charlemagne Gatté, Conseiller municipal décédé à l'âge de 74 ans.

La famille Gatté qui compte de nombreux représentants dans notre région où elle jouit de l'estime et des sympathies de la population, réunissait autour d'elle, en cette pénible circons-

tance, un très grand nombre de personnes

— Notre compatriote, M. Delvert, receveur des contributions indirectes, vient d'obtenir une médaille de bronze à l'exposition de chrysanthèmes de Paris.

— Un de nos abonnés nous écrit pour critiquer assez vivement le nom de la rue derrière Notre-Dame et nous demander si Dammartin est dépourvu à tel point de noms de bienfaiteurs ou de célébrités locales, qu'on en soit réduit à donner aux rues des dénominations qui excitent l'hilarité de tout le monde. Le nom de M. Lavallee, ancien maire de la ville et qui fut le créateur des magnifiques promenades du château, conviendrait, nous dit-on, beaucoup mieux à cette rue qui se trouve à proximité des promenades.

Comme il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la question, nous nous contentons de la signaler.

SAINT-MARD

On nous écrit :

La gendarmerie de Dammartin a été appelée le 14 Novembre dernier à Saint-Mard par la dame Edmond Aubry, afin de constater un fait qui ne manque pas d'originalité :

Les époux Aubry Edmond et Aubry Eugène qui sont cousins (ce qui ne veut pas dire qu'ils sont toujours d'accord), habitent dans la même cour. Or, le 14 Novembre dernier, vers 10 heures et demie du matin, Mme Aubry Edmond balayait le devant de sa porte, lorsque sa cousine voulut l'empêcher, disant qu'elle envoyait la boue de son côté; les choses en restèrent là pour le moment, mais dans l'après-midi, la même dame Aubry Edmond, revenant de donner à manger

à ses lapins, trouvait son mari aux prises avec son cousin et sa cousine; elle crut utile d'intervenir dans la discussion; mal lui en prit, car sa cousine qui n'avait pas désarmé depuis la querelle du matin, lui sauta à la figure et la griffa fortement. C'est dans cet état, que la blessée est venue faire sa déclaration.

JULLY

Dans la nuit de lundi, vers dix heures du soir, M. X. . . entendait un bruit sourd rappelant la chute d'un corps, et des gémissements partant d'une chambre au-dessous de la sienne et occupée par Mme G. . . , sœur de la receveuse des postes.

Il descendit, frappa à la porte fermée en dedans, mais ne reçut aucune réponse.

Les gémissements continuant, il alla chercher le serrurier. En l'absence de celui-ci, il prit le parti d'enfoncer la porte.

Il était temps. La dame G. . . était étendue sur le sol, sans connaissance, le visage pâle, asphyxiée par la vapeur du charbon. Un poêle Chouberski, l'auteur du méfait, brûlait encore dans la chambre. Il ouvrit immédiatement la fenêtre, et, grâce aux soins de M. le docteur Mourey, la malade reprit peu à peu ses sens, et le lendemain seulement, elle était hors de danger.

(Écho de la Brie)

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

En raison du récent décès de M. Ernest Ferry, percepteur à Nanteuil, les membres exécutants de la Société Musicale, dont il était le chef, ont décidé de remettre la célébration annuelle de Ste-Cécile à une date ultérieure.

Cette décision, qui s'imposait du reste, n'étonnera aucune des person-

nes qui connaissaient le dévouement de cet excellent directeur artiste, et dilettante autant aimé de ses musiciens et élèves qu'il en était respecté.

(Écho du Valois)

ROUVRES

La femme Bardoux Louise, 27 ans, maouvrière, est poursuivie en police correctionnelle pour adultère avec le nommé Bardoux Victor, son beau-frère, dans le courant d'octobre, à Rouvres-sous-Dammartin. Le tribunal condamne la femme Bardoux Louise à trois mois de prison, et son beau-frère à 4 mois de la même peine et 100 fr. d'amende.

FRESNES

Les nommés Verrier Louis, 47 ans, et Badoureaux Désiré, 22 ans, tous deux briquetiers à Fresnes, viennent d'être condamnés par le tribunal correctionnel de Meaux pour coups et blessures au sieur Cachérat, briquetier, le 31 août, à Fresnes 6 jours de prison chacun.

LAGNY-LE-SEC

M. Chrétien, qui dernièrement avait donné sa démission de maire de Lagny-le-Sec, est maintenu dans ses fonctions, sa démission n'ayant pas été acceptée par la Préfecture de l'Oise.

CHEVREVILLE

La commune de Chevreuil va être prochainement reliée à Nanteuil-le-Haudouin, par une ligne téléphonique.

COLLÈGE DE MEAUX

Les jeunes Cointe (Pierre), Delamarre (Henri), d'Acy-en-Multien; Destouches (Louis) fils de notre sympathique confrère du *Journal de Seine-et-Marne*, élèves du collège de Meaux, viennent de subir avec succès les premières épreuves du baccalauréat ès-lettres.

Nous adressons nos plus vives féli-

citations aux jeunes lauréats.

ERMENONVILLE

Quand on prend du galon, on ne saurait trop en prendre, tel est le système d'Hautecœur (Leopold), sujet belge, âgé de 36 ans, et dont le domicile est tellement douteux qu'il ne saurait affirmer lui-même où ce domicile peut exister.

Le 12 octobre dernier, Hautecœur, en compagnie de deux camarades, se dirigeait sur Ermenonville lorsque chemin faisant, ils firent la rencontre du sieur Bonne, endormi sur le bord du chemin.

Hautecœur, heureux de porter secours à un ami, invita à s'éloigner les deux personnes qui l'accompagnaient et se mit en demeure de porter à quelques mètres de là le pauvre diable endormi.

Adoptant ce système: toute peine mérite salaire, et jugeant qu'un individu qui dormait si bien n'était pas digne de porter de l'or dans ses poches Hautecœur le soulagea d'une somme de 100 francs qu'il avait en poche et vint retrouver ses camarades qui avaient continué lentement leur route.

L'inculpe qui avant cette rencontre, ne possédait pas un sou, fit des dépenses exagérées, lesquelles, sur la plainte de Bonne firent le lendemain découvrir sa culpabilité.

Mis en état d'arrestation, Hautecœur, dont l'état d'ivresse était complet, résista aux agents de l'autorité, vint contre eux les plus grossières insultes et ne put être conduit à Nanteuil qu'avec beaucoup de difficulté.

A tout cela, il faut ajouter une contravention à un arrêté ministériel, l'équipé, expulsé étant rentré en France sans aucune autorisation.

Et enfin une dernière contravention

pour port de décoration alors qu'il n'avait aucun droit de le faire.

En raison de tout ce qui précède le tribunal condamne Hautecœur à huit mois d'emprisonnement et cinq francs d'amende. *Journal de Senlis*

LE DOYEN DES MAIRES

Le doyen des maires, non comme âge, mais comme durée ininterrompue des fonctions municipales, doit être dans notre arrondissement de Meaux M. Delaroché, qui est maire de Gressy depuis 1848 sans discontinuité.

Ajoutons même cette particularité, que la commune de Gressy n'ayant pas de mairie, c'est la maison du maire qui en tient lieu. C'est là que se font les mariages; c'est là qu'on va déposer son bulletin de vote.

Gressy est une ville patriarcale.

Journal de Seine-et-Marne

ALMANACH HISTORIQUE

DE SEINE-ET-MARNE

La librairie Le Blondel, à Meaux, vient de mettre en vente son almanach historique, topographique et statistique du département de Seine-et-Marne.

Indépendamment des renseignements administratifs et des notices historiques qu'il contient, cet intéressant almanach publie cette année un dessin représentant le monument élevé à la mémoire de notre compatriote Noblat, ainsi que les discours qui ont été prononcés à l'occasion de son inauguration.

LE CANAL MARITIME

de

BOULOGNE A PARIS

Il y a des localités qui paraissent véritablement vouées à la fatalité;

c'est à croire que Dammartin est du nombre.

Le projet d'établissement d'un canal maritime passant par Dammartin et Mitry, qui s'annonçait comme devant entrer prochainement dans la période initiale de l'exécution, a subi un temps d'arrêt fâcheux, par la démission de M. le vice-amiral de Jonquières, vice-Président du conseil d'administration du Canal.

M. Irénée Leys, ingénieur très distingué et promoteur de cette vaste entreprise connue sous le nom de *Canal Maritime du Nord*, bien que profondément contrarié de ce contretemps, n'en a pas moins repris ses travaux d'étude avec une nouvelle ardeur, persuadé que les avantages de son projet ne tarderont pas à le faire adopter et convaincu que tous ceux qui ont souci de la prospérité du commerce de la France, fourniront l'élément nécessaire à l'exécution de son entreprise, à laquelle, pour notre compte, nous souhaitons bon succès, en considération des avantages qu'elle procurerait à notre région.

LA RÉPUBLIQUE UTILE

Sous ce titre, M. E. Thirion, l'honorable président de la société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis, vient de publier une remarquable étude sur la question sociale, qu'il traite avec l'autorité d'un économiste consommé doublé d'un philanthrope.

M. Thirion qui occupe, comme on sait, une situation importante et a de nombreuses relations dans le monde agricole, déclare en toute franchise dans la préface de son ouvrage, que pour en arriver à signaler les maux

dont souffrent les populations rurales et les abus dérivant de l'état administratif et social de nos campagnes, il lui a fallu vaincre de longues hésitations, parce que, comptant de nombreux amis parmi les cultivateurs, il craignait qu'ils ne vissent dans ses critiques une sorte de parti-pris contre une corporation dans laquelle il s'honore, au contraire, d'avoir tenu une place honorable.

« La grande majorité d'entre eux, dit-il, est au dessus des allusions auxquelles mon étude pourrait donner lieu. Malheureusement il y a là, comme partout, des exceptions, et ce sont ces exceptions que je vise. Mais la plupart des fermiers de l'Oise sont aujourd'hui trop instruits, trop éclairés, trop libéraux pour ne pas sentir la nécessité urgente de certaines au moins des réformes que je préconise; peut-être même entre eux et moi, n'y aurait-il de dissentiment que sur les détails d'application. »

L'œuvre de M. Thirion est le résultat d'une longue et consciencieuse étude de la vie rurale comparée au bien-être de la vie urbaine: les moyens qu'il propose pour rétablir l'équilibre, sont d'une application facile; ils ont en outre l'immense avantage d'être dictés par un noble sentiment d'humanité et de pur désintéressement.

La République utile comprend quinze chapitres qu'il faudrait reproduire, en grande partie, pour en donner une idée exacte; nous nous bornerons pour le moment à en citer quelques extraits, nous réservant de revenir, dans la suite sur les passages qui, dans l'intérêt des classes laborieuses demandent à être traités plus amplement.

« Il est généralement admis que toutes les Sociétés humaines ont commencé par l'état sauvage, tel que nous le montrent les contrées le plus récem-

ment découvertes de l'Afrique et de l'Océanie. Isolé, faible, exposé presque sans défense aux attaques des bêtes féroces et aux fléaux de la nature, l'homme primitif n'a pas d'autre préoccupation que celle de préserver sa vie et d'assurer sa nourriture. L'association est son premier recours contre les fatalités de l'existence; la famille d'abord, puis la tribu, le clan, enfin la nation se forment par le besoin que chacun éprouve de trouver assistance et protection, et de doubler ses forces en les unissant à celles de ses semblables ».

• L'homme espère toujours le mieux et c'est ce qui fait qu'il progresse sans cesse; même à ses débuts dans la civilisation, il a dû concevoir un idéal social, et cet idéal a dû prendre sa source dans la comparaison de ses misères présentes avec la sécurité qu'il espérait dans la Société future.

(à suivre) E. L.

LAGNY-LE-SEC

Lagny-le-Sec, (*Latiniacum, Lagniacum*) village de 249 habitants, est situé à proximité de la route de Paris à Meubeuge et de celle de Beauvais à Meaux, dans la vaste plaine dite du Plessis-Belleville, à 8 kil. Ouest, de Nanteuil, à 6 kil. Est, de Dammartin, à 18 kil. S. O. de Senlis, et à 1 kil. de la station du Plessis-Belleville. La contenance de son territoire est de 1122 hect. 54 cent. en terre labourable.

Lagny-le-Sec qui dépend de l'arrondissement de Senlis, canton de Nanteuil-le-Haudouin, diocèse de Beauvais, appartenait autrefois au diocèse de Meaux à la province de l'Île-de-France, généralité de Paris et élection de Meaux.

La ferme de Chantomerie est un

écart à 2,000 mètres de Lagny-le-Sec; la Bonne-Rencontre est une auberge située sur le même territoire, à peu de distance de la gare du Plessis-Belleville, sur la route de Paris à Meubeuge.

Le château de Longpérier, situé à l'entrée du village est une construction du XVII^e siècle, formant un corps de logis avec un pavillon en retour et une chapelle gothique à l'aile gauche. Le parc occupe toute l'étendue de l'ancien fief de Longpérier.

L'église de Lagny-le-Sec, sous l'invocation de Saint-Pierre et de Saint-Paul, est un édifice peu intéressant dans lequel on retrouve, paraît-il, quelques vestiges d'architecture romane. Le clocher est une tour carrée surmontée d'une flèche recouverte en ardoise.

La mairie de Lagny-le-Sec est une construction récente en brique et pierre de taille, d'un style très coquet. L'école communale occupe le rez-de-chaussée.

Lagny-le-Sec était une des six commanderies du diocèse de Meaux. Il y avait dans l'enceinte de cette commanderie une très belle chapelle sous le titre de Saint-Jean-Baptiste, qui a été détruite.

(à suivre) E. L.

RECHERCHES SUR L'ADMINISTRATION

DE L'ANCIEN COMTE DE DAMMARTIN

(Suite)

— MAIRES —

Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, Dammartin n'eut pas d'administration municipale, proprement dite. C'était, au bailli ou au prévôt, agents directs du comte, qu'appartenait le soin de veiller aux intérêts de la communauté des habitants et de présider leurs assemblées.

Grâce aux édits royaux de 1692 et de

1706, promulgués dans le but de procurer de nouvelles ressources à l'état, Dammartin fut pourvu, moyennant finance, d'une municipalité composée de: un maire perpétuel, puis d'un maire alternatif, un lieutenant de mairie, deux assesseurs ou échevins, d'un procureur syndic, d'un greffier et d'un receveur.

Bien que revêtus d'une autorité mal définie, les maires qui remplissaient à peu près les mêmes fonctions que les prévôts, jouissaient d'une plus grande popularité que ces derniers. Choisis parmi les notables habitants de la paroisse, ils usaient généralement envers leurs administrés et leurs justiciables de certains ménagements que ne gardaient pas toujours les prévôts, étrangers au pays, par leur naissance, et affranchis par là, de toute influence locale.

Le maire et ses assesseurs ou échevins levaient les impôts pour les besoins de la commune; ils jugeaient toutes les contestations qui survenaient entre les habitants et toutes les actions intentées contre eux à l'exception des faits graves tels que: vol qualifié, meurtre, rapt, incendie. En entrant en fonctions, le maire et tous les membres du corps de ville promettaient par serment d'user de la plus grande impartialité dans leurs jugements; les habitants, de leur côté, juraient de s'y soumettre.

Les prérogatives attachées aux fonctions de maire par l'édit de 1706, firent rechercher cet office avec avidité, aussi vit-on, pendant un certain temps à Dammartin, aussi bien que dans un certain nombre de villes, un maire perpétuel, exerçant alternativement d'année en année, avec un maire alternatif et un maire électif.

Non seulement les maires, les lieutenants

et les échevins eurent le titre trop prodigué, mais toujours flatteur, de conseillers du roi, mais encore, ils furent déchargés du droit de *solidité* qui les rendait responsables des impositions non payées (1). Ils durent seulement veiller à ce que le recouvrement s'en fit promptement. A défaut de paiement les poursuites et contraintes devaient être exercées contre les communautés.

(à suivre)

E. L.

(1) — Albert Babeau — La ville sous l'ancien régime p. 148.

13 ALLUMETTES

Comment il est prouvé que le nombre 13 est un chiffre fatidique et que l'on peut être mis à l'amende pour avoir employé des allumettes de la Régie.

On se plaint, avec raison, des allumettes de la Régie. A ce sujet un de nos compatriotes nous rapporte le fait suivant qu'il nous donne comme parfaitement authentique.

Se trouvant pendant une après-midi du mois de novembre de l'année dernière, à 20 kilomètres de Dammartin, il fut surpris par la nuit et se mit en devoir d'allumer la lanterne de sa voiture afin de ne pas s'exposer à une contravention.

Par malheur, notre homme n'avait sur lui que treize allumettes dans une boîte portant le contrôle de l'État.

Au moment où, désespéré, il venait frotter au fond de son pantalon sa dernière allumette, qui comme les précédentes, jetait une petite lueur et ne donnait plus signe de vie, il entendit derrière lui un bruit de pas qui venaient dans sa direction. Notre bon Dammartinois se disposait à avoir recours à l'obligeance des nouveaux venus pour allumer sa lanterne, lorsqu'il s'aperçut qu'il avait affaire aux gen-

damnes de X. qui lui déclarèrent procès-verbal pour défaut d'éclairage.

Notre homme eut beau invoquer ses 13 témoins, il se vit condamner par le tribunal du canton à 20 sous d'amende et aux frais

Depuis cette époque notre héros ne porte plus dans ses poches que des allumettes de contrebande.

LIBRAIRIE
PAPETERIE — RELIURE
IMPRIMERIE
Encadrement, Photographie
FABRIQUE
de
REGISTRES et de CARTONNAGES
E. LEMARIÉ
à DAMMARTIN, (S-&-M).

CARTES DE VISITE

(DITES A LA MINUTE)

Sur carte bristol

Grandeur N° 0 le cent.	
« « 1 «	
« « 1 bis «	
« « 2 «	
« « 3 «	
« « 4 «	

Sur carte ivoire

Impression soignée

Grandeur N° 0 le cent.	
« « 1 «	
« « 1 bis «	
« « 2 «	
« « 3 «	
« « 4 «	

CETTE SORTIE EST LIVRÉE EN
Le deuil augmente de 1 fr
cent de cartes.

de SENLIS, (Oise)

Monsieur le Président de la Société d'Archéologie

PETITE GAZETTE de DAMMARTIN et des Environs

ALMANACH

DE LA

PETITE GAZETTE

DE DAMMARTIN A SES ENVIRONS

Format petit In-4°

édition de luxe avec 38 gravures

Prix : 20 Cent.

G. BELLENGER

MÉDECIN — VÉTÉRINAIRE

Successeur de M. HENRY

DAMMARTIN

BETTERAVES A VENDRE

S'adresser à M. DUFOUR

Cultivateur à ROUVRES (S-et-M)

AVANT DE FAIRE AUCUN ACHAT

chez-vous :

MAISON

COURT-COULANJON

GRANDE RUE, 60

MARTIN (S-&-M)

ndra :

aines. Bagues et Bracelets
rgent — Boucles d'oreilles'
- Diamants, etc.

iles, Nappes, Serviettes,
ps pour confections etc.
Installation et agencement

des conditions excep-
e **BON MARCHÉ.**

-Gérant: E. LEMARIÉ.

Im Imp. E. Lemarié.

